

## FACE AUX PRÉCARITÉS, INÉGALITÉS ET DISCRIMINATIONS

# Quel combat commun les classes populaires ont-elles à mener ensemble? #1

## LES RESPONSABILITÉS DU SYNDICALISME



**Catherine Perret**  
Secrétaire confédérale  
de la CGT

Contrairement à ce que beaucoup ont voulu faire croire, les classes sociales n'ont pas disparu, bien au contraire. La récente pandémie a mis en lumière tous ces travailleurs et travailleuses si essentiels à notre bien-être et à la pérennité de l'économie. Pour la plupart, elles et ils font partie des classes populaires aux fins de mois difficiles. La crise sanitaire a révélé ainsi le nombre exponentiel de salariés pauvres, d'exclus du travail, de jeunes en grande précarité. Pour beaucoup, le chômage partiel a réduit une part vitale de rémunération. La perte de l'accès à un job d'étudiant, pour certains, ou le non-renouvellement d'un contrat souvent précaire, pour d'autres, les ont, pour la majorité d'entre eux, plongés dans la misère. Souvent, ils ont été confrontés à un très grand isolement, à la difficulté de faire valoir leurs droits car c'est dans les quartiers les plus populaires et les territoires ruraux également frappés par la pauvreté qu'on observe la disparition de la plupart des services publics.

À ces inégalités économiques et sociales s'ajoute une grande précarité sanitaire. Elle est encore plus apparente aujourd'hui, face au coronavirus, mais, depuis longtemps, nombreux sont ceux ou celles qui doivent renoncer aux soins, soit par manque d'argent, soit parce qu'ils vivent dans des déserts médicaux.

Ainsi, la période que nous venons de traverser donne de grandes responsabilités au syndicalisme pour recréer du lien avec un salariat isolé, malmené, précarisé et souvent encore très éloigné de l'action collective. Il est pourtant indispensable d'agir pour l'amélioration des salaires, la lutte contre la précarité professionnelle et le chômage de masse dans les entreprises et les administrations. Les grands combats du syndicalisme avec les classes populaires sont donc multiples et urgents. Pour cela, il est essentiel d'unir tous les travailleurs, et la syndicalisation de masse est ainsi une condition fondamentale pour mener des combats victorieux.

La CGT doit être aux côtés des travailleurs des très petites entreprises (TPE), des femmes subissant le temps partiel, des autoentrepreneurs, des intérimaires, intermittents, saisonniers... pour agir avec eux et faire évoluer leur contrat de travail, et ainsi, leur niveau de vie et de sécurité professionnelle. La récente victoire de femmes de chambre de l'hôtel Ibis des Batignolles démontre que c'est possible.

Parmi ces premiers de corvée, il y a beaucoup de jeunes qui n'arrivent pas à décrocher leur premier emploi, à faire reconnaître leurs qualifications ou à étudier, tout simplement.

## RAPPEL DES FAITS

Dans une société fragmentée par la violence du système capitaliste, comment ceux qui en subissent les conséquences peuvent-ils se retrouver?



La CGT se doit de les écouter et de favoriser leur organisation collective, à l'instar des travailleurs des plateformes qui rejoignent aujourd'hui notre organisation syndicale.

Le cœur de l'action syndicale est avant tout sur le lieu de travail ; pour faire avancer les droits et garanties collectives, elle allie la satisfaction des revendications immédiates et la transformation de la société.

L'accès aux services publics, la reconquête d'une Sécurité sociale intégrale assise sur le fruit du travail par les cotisations sociales, un logement digne et bon marché, la lutte contre la fracture énergétique, numérique, ou le droit aux vacances sont des combats fondamentaux. Ils sont d'actualité tant les politiques libérales, depuis trente ans, ont creusé les inégalités. C'est ce que la CGT propose à travers son plan de rupture pour sortir de la crise actuelle.

Lutter ensemble pour le droit au travail et une société qui ne laisse personne sur le bord de la route, c'est faire revivre « les jours heureux ». C'est aussi un enjeu de cohésion sociale de nature à éloigner les masses populaires de la tentation du chacun-pour-soi et de la division prônées par l'extrême droite. ●

## UN APPEL AUX DROITS FACE À LA PRÉCARITÉ



**Denis Merklen**  
Sociologue, université  
Sorbonne-Nouvelle Paris-III

Le premier iceberg à se détacher de la banquise de la classe ouvrière fut ce que nous appelons aujourd'hui « les banlieues », ou « les cités ». Rupture qui a inauguré un temps de fragmentations, où le dernier grand événement a été donné par le mouvement des gilets jaunes. À chaque fois, on a l'impression qu'il s'agit d'une catégorie sociale ou d'un groupe qui se différencie et quitte les rangs. Au cœur même du foyer, le monde du travail est brisé et dispersé comme conséquence de la désindustrialisation, de la tertiarisation, des innovations technologiques et de la

réorganisation de l'entreprise sous le feu de la concentration du capital.

Une terrible force centrifuge s'abat depuis un demi-siècle sur le monde populaire, faisant éclater cette unité que tant d'années et de peines, de luttes et de générations ont façonnée. Nous n'avons plus une « classe ouvrière », comme en 1968. Nous sommes revenus au pluriel des classes populaires.

La segmentation montre aussi une dispersion des idées, des revendications, des sentiments d'injustice, une immense difficulté à identifier un ennemi commun. La bourgeoisie et le capital semblent loin, intouchables, sans lien avec le quotidien. D'autres adversaires semblent à portée de main : la mairie, qui gère les équipements collectifs ; la gauche libérale, caviar ou de gouvernement ; le RN pour certains mais pas pour tous ; les migrants pour d'autres ; l'Europe ; le racisme et le colonialisme encore ; l'industrie et la consommation de masse qui épuisent la planète ou, bien là, un patriarcat difficile à saisir en tant qu'ennemi du groupe.

Dur à imaginer des dynamiques unitaires. La « convergence des luttes » montre vite son talon d'Achille et toutes les organisations se retrouvent les pieds dans la même boue marécageuse. Impossible de hiérarchiser les conflits, les luttes, les mobilisations. Impossible de donner un ordre de bataille, distinguer ce qui relève de l'urgent et ce qui tient au fondamental. Celui qui devrait attendre se sentirait aussitôt incompris, relégué, voire discriminé, et il quitterait le navire. Aussi bien que nous sommes incapables de donner un nom d'identité, comme on disait « travailleurs ». Même « le peuple » ne marche pas, le signifiant est vide ou usurpé par l'extrême droite.

Les ennemis, en revanche, sont bien alignés derrière des tactiques qui donnent l'impression d'un programme ficelé. À la réforme du Code du travail, suivront celle des retraites et celle de l'assurance-chômage ; à la privatisation de l'énergie et du rail, on enchaîne avec la fin de la fonction publique et du statut de fonctionnaire ; après la réforme du bac, celle de l'université par transfert de ses coûts sur le dos des familles des étudiants... Ils ont, en sus, l'avantage des nouvelles technologies à la progression inéluctable, de loin le plus puissant facteur de dispersion.

Les classes populaires sont acculées à définir leurs priorités à partir de l'agenda de réformes établies par l'ennemi. Les organisations politiques de gauche doivent mettre les classes populaires au centre de leur réflexion, de leur programme et de leur action. Sans classes populaires mobilisées, point de gauche.

Certainement, la « précarité », tel que ce terme s'est défini ces dernières années, peut être porteuse d'unité. Précarité au travail, du logement, de l'enseignement, de la santé, précarité familiale, des jeunes et des personnes âgées. L'appel aux droits, à l'État social et aux mouvements sociaux peut aider à mobiliser et à échapper un peu à l'agenda de l'ennemi.

Les nouvelles technologies bouleversent la connaissance, l'information et la communication, les administrations et les services publics, le monde du travail et l'imagination de l'avenir, l'environnement, l'alimentation et la santé. Les bases intellectuelles et politiques du monde populaire voient érodée une bonne partie des fondations

sur lesquelles elles tenaient. Il est aussi ridicule qu'impossible de vouloir s'y opposer, comme qui aurait voulu s'opposer à la locomotive à vapeur. Or, les nouvelles technologies peuvent être investies en un formidable champ de luttes. Non pas pour s'en servir comme des moyens. Non pas pour communiquer via Instagram, faire de la propagande par Twitter ou des meetings par Zoom ! Plutôt pour en faire un espace de combat politique qui engage les institutions de l'État, au lieu de laisser toute l'initiative entre les mains d'entreprises surpuissantes. ●

## DE L'URGENCE À REPOLITISER LE TRAVAIL



**Sophie Bérout et Martin Thibault**  
Sociologues et auteurs

Largement invisibilisées dans le champ politique, les classes populaires ont ressurgi ces dernières années à la faveur de mobilisations comme celle des gilets jaunes ou celle contre la réforme des retraites, mais également pendant la crise sanitaire, quand l'économie a été resserrée sur les seules activités dites essentielles. Derrière la surreprésentation des médecins dans les médias pendant le premier confinement, on a largement dissimulé qu'ils étaient quasiment les seuls parmi les catégories supérieures à occuper leur poste sur site. Quand tout s'arrête, en effet, et que le télétravail se généralise, seuls 2 % des ouvriers y ont recours, contre près de 60 % de cadres et professions intermédiaires (Insee, 2020). Il est apparu à ce moment-là évident que, loin des discours sur une hypothétique « moyennisation » de la société, nous demeurons très largement dans une société de classes populaires où ouvriers et employés occupent près de la moitié des emplois et constituent des rouages essentiels de notre économie. Ces salariés ont été très largement mobilisés dans des secteurs dits essentiels, permettant de soigner ou de se nourrir comme la santé, l'aide à domicile, la logistique, la grande distribution, mais aussi plus largement les services publics. Très sollicités et durablement exposés au virus dans des conditions sanitaires souvent indignes, ils ont payé un lourd tribut à l'image de la surmortalité dans les départements les plus populaires comme la Seine-Saint-Denis, où le télétravail était impossible pour le plus grand nombre. La crise sanitaire

« LE SOCIOLOGUE LÉGITIMISTE CROIT QUE LES CLASSES POPULAIRES SONT MUETTES PARCE QU'IL NE SAIT PAS QU'IL EST SOURD. »  
PIERRE BOURDIEU

a alors fait apparaître nettement que l'utilité sociale de l'emploi est bien souvent inversement proportionnelle au niveau de rémunération et d'exposition à la précarité de ces « premiers de corvée », d'un coup très applaudis, y compris par ceux qui font d'ordinaire l'apologie de la « flexibilité » de l'emploi et du démantèlement d'un droit du travail protecteur.

Non seulement les classes populaires sont surreprésentées dans ces professions, mais ce sont particulièrement les femmes qui occupent ces positions sociales très souvent peu considérées, mal rémunérées et très exposées aux politiques d'austérité. 97 % des aides à domicile sont des femmes, près de 90 % des aides-soignants et 88 % des infirmiers... Dans la grande distribution, elles sont également très présentes, à l'image des caissières, particulièrement précarisées et soumises au temps partiel subi. Ce sont également des secteurs peu protégés collectivement, où les syndicats peinent à exister en raison des stratégies patronales de répression et de discrimination, de conditions d'emploi peu favorables à l'engagement et de l'éclatement des collectifs de travail.

Cela n'a pas empêché une large partie de ces salariées de se reconnaître dans le mouvement des gilets jaunes, où elles ont pu partager l'expérience des dominations quotidiennes et de la précarité financière. L'un des angles morts du mouvement des gilets jaunes, mais qui relève pleinement du syndicalisme, est l'urgence de repolitiser le travail, à savoir dépasser les logiques de fragmentation des collectifs de travail, d'individualisation des situations, de renforcement du contrôle managérial.

Cela passe par la dénonciation des faux-semblants du « dialogue social », qui plus est face à des gouvernements particulièrement intransigeants, dont les violences policières lors des manifestations sont un bras armé très révélateur. Cela passe aussi par le fait de faire vivre au niveau local des lieux de rassemblement où des expériences de domination et de lutte, dans la sphère du travail comme en dehors de celle-ci,

pourraient être partagées et transformées en revendications. Se réapproprier les bourses du travail pour en faire de véritables ronds-points, à l'image de ceux des gilets jaunes, invitant à reconstruire du collectif là où il a été particulièrement défilé par la précarité serait ainsi une piste féconde. Elle permettrait, d'un côté, pour les syndicats de renouer avec des pratiques autogestionnaires des débuts du syndicalisme, qu'ils ont pour certains considérablement oubliées en s'institutionnalisant et, de l'autre côté, pour les salariés de se saisir des outils syndicaux pour reconstruire du collectif et défendre au quotidien ceux qui en ont le plus besoin... ●

Cosignataires d'En luttés ! Les possibles du syndicalisme de contestation (Raisons d'agir, 2021).

POUR SUIVRE LE DÉBAT SUR  
L'HUMANITÉ.FR

Chaque semaine,  
retrouvez  
nos chroniqueurs  
dans les pages  
Débats & Controverses

- Mardi Barbara Romagnan
- Mercredi Pierre Ivorra
- Jeudi Francis Combes et Patricia Latour
- Vendredi Cynthia Fleury et Jean-Emmanuel Ducoin dans le cahier l'Humanité des débats, Pierre Serna dans la page Cortex.

## LA CHRONIQUE JURIDIQUE DE SLIM BEN ACHOUR

AVOCAT

### Prime exceptionnelle: du bon usage des réseaux sociaux

La communication via les réseaux sociaux, notamment sur Twitter, est à la mode. L'ancien locataire de la Maison-Blanche y recourait dans des proportions qui plongeaient ses collaborateurs dans l'émoi, sans mentionner une grande partie de ses concitoyens. Dernièrement, c'est un tweet du PDG du groupe Total qui a défrayé la chronique, en annonçant à l'ensemble des salariés du groupe en France l'octroi d'une prime exceptionnelle

**Un tweet du PDG de Total annonçait aux salariés en France l'octroi d'une « prime Macron » de 1500 euros. Un engagement qui n'a pas été tenu pour tous.**

(« prime Macron ») à hauteur de 1500 euros. Si l'engagement a été tenu pour certains, il ne l'a pas été pour les salariés d'une filiale de 200 salariés.

Ces derniers n'ont obtenu que 400 euros. Mesure injuste, la CGT engagea une procédure aux fins du règlement des 1100 euros manquants contre leur employeur ainsi que la maison mère devant le tribunal judiciaire de Créteil. Mauvaises joueuses,

les sociétés vont tout faire pour ne pas se conformer à l'engagement pris par le plus haut dirigeant du groupe.

Certains moyens porteront. En effet, le fameux tweet est considéré par les juges comme une expression dont la volonté ne semble pas ferme et précise. En revanche, la juridiction retient, dans le prolongement du tweet litigieux, qu'une simple communication à l'initiative de la société mère sur papier comportant le logo « Total SA » informant que l'ensemble « des salariés de Total et de ses filiales en France bénéficieront d'une prime exceptionnelle de 1500 euros » caractérisait un engagement unilatéral de l'employeur, les juges relevant le ton affirmatif de l'annonce et l'absence de conditions posées à l'obtention de la prime. En d'autres termes, la volonté de la maison mère était « claire et univoque » (en conséquence, dépourvue « de toute ambiguïté quant à la volonté de son auteur de s'obliger »).

Il faut d'ailleurs noter que ce n'est pas l'employeur (la filiale) qui est condamné mais bien la maison mère, dont la communication précitée déclinait la proposition du PDG faite sur Twitter. Ainsi, à condition d'une consommation mesurée et raisonnable, il peut valoir le coup de bien sélectionner les comptes auxquels s'abonner ! ●